

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE VILLAGE

DE CASSY DU 13 MARS 2023 – 17H30

PRESENTS : ELUS :

M. Jean-Jacques LACOMBE
M. Gérard CLERQUIN

Membres du
Comité de Village

Mme Pierrette BOURNERIE
M. Patrick BOUILLON
M. Patrick CHOLLET
Mme Michelle COHADON-BRIEFF
M. Daniel MOTION
Mme Dominique PALLARO
Mme Brigitte VINOUR

Absent excusé :

M. Adam DIAS

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Point d'étape des différents projets de la mandature pour notre village
 - ✓ Fête départementale de la Rando Bassin d'Arcachon 19 Mars 2023
 - ✓ Questions diverses
-

Monsieur Jean-Jacques LACOMBE a détaillé des projets communaux et fait un point sur leurs avancées.

Il a précisé, en préambule, que même si les projets ne sont pas encore visibles, la Municipalité continue d'y travailler de manière assidue, sur fond de crises sanitaire puis énergétique.

Il a précisé qu'une réunion de bilan de mi-mandat, ouverte au public, est programmée pour le 28 Avril 2023 à 18 heures.

PROJETS CITES :

Centralité « Cœur de Ville » liée au transfert des équipements vers la Plaine des Sports de Mouchon.

Nouvelle RPA - Centre technique - gare de LANTON - jardins partagés - Vélodyssée

Aménagements urbains qui requièrent une vision globale d'un secteur : espaces verts en cœur de ville ...

En ce qui concerne plus spécifiquement CASSY :

- Le projet d'aménagement de la Plaine des Sports à Mouchon est en cours de finalisation :
- ✓ Terrains de football : un terrain synthétique (*coût : environ 1 million d'euros*), un terrain d'honneur enherbé, un terrain d'appoint pour les jeunes, vestiaires et club house – tribunes.
- ✓ 4 courts de tennis et 2 paddles – club house.
- ✓ Secteur réservé à l'association des lévriers
- ✓ Terrain pour la pratique du tir à l'arc

La situation de cette Plaine des Sports à Mouchon, considérée en rupture d'urbanisation, pose problème pour la construction d'équipements en dur.

Les négociations en cours avec la Préfecture devraient permettre de déverrouiller ce projet à 2 ans (2024-2025) – [coût : 5 millions d'euros].

- ✓ La création du Cœur de Ville (Centralité) verra la construction d'une Halle de qualité, polyvalente. Sont également à l'étude l'implantation : d'un équipement accueillant des spécialistes de santé, d'une Brasserie, de quelques commerces, etc.
- ✓ L'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) sera reconstruit, agrandi et mis aux normes requises pour l'accueil du Public.
- ✓ Le réaménagement de la voirie du Centre Bourg de CASSY reste d'actualité, notamment l'avenue Techoueyres et l'allée Berthoud, après le déplacement du marché vers la nouvelle halle.

Remarque : Après la livraison des « Belles de Taussat », fin 2023, des travaux urgents de voirie seront à réaliser en 2024, rue Célérier, rue de la Poste et boulevard de la Plage, ce qui aura pour effet de décaler le projet de Centralité à 2025.

- ✓ Terrain de PICHOT : Une demande de dérogation a été adressée aux services de l'Etat afin d'ouvrir à l'urbanisation ce secteur : la création d'un éco village intergénérationnel à vocation sociale est prévu et soutenu par l'Etat. Du logement social mixte, paysagé, avec le Bailleur Social AQUITANIS. Ces logements seront qualitatifs. Ce projet sera exécutoire en 2024 et les premiers travaux commenceront en 2025.
- ✓ Halte de CASSY : reconstruction retardée par la Société HB24 (constructions bois) pour des questions de gestion interne. Cette Société travaille également sur le chantier de la Cabane des Arts. Ce n'est pas un problème de financement – Les boulistes demandent que le chantier redémarre rapidement. Le chantier vient de commencer.

- ✓ Aménagement du bois de Cazeneuve : commencé côté de la RD3.
La signalétique du côté Bassin, près du petit pont, demande à être améliorée.
- ✓ Propriété MANIZAN : il est prévu à terme de raser la maison pour ouvrir la vue sur le port et le Bassin.

Remarque : la propriété MANIZAN permet provisoirement de loger des saisonniers, des stagiaires mais également des personnes en situation d'urgence si besoin.

POINTS DIVERS relatifs au secteur de CASSY

- ✓ La coiffeuse « CHEZ BETTY » a cessé son activité. La Commune prévoit de préempter le terrain.
- ✓ Rue Rosa Bonheur : les riverains demandent à quel moment les platanes qui la bordent, seront élagués.
Un planning annuel d'élagage est réalisé pour toutes les voies arborées de la Commune.
- ✓ Trous dans la chaussée au niveau des écoles et sur la place (angle rue Rosa Bonheur/route de Bordeaux).
Des réparations ont été faites mais les « rustines » ne tiennent pas dans le temps.
- ✓ Gymnase : les fuites d'eau ont été traitées.
- ✓ MAJ : fuites d'eau à côté de l'entrée principale.
C'est un problème de climatisation. On arrive à la fin de la procédure visant à déterminer les responsabilités. Les assurances demandent de laisser les choses en l'état tant que le contentieux n'est pas réglé.
- ✓ Cour de l'Ecole Maternelle : il est prévu de réensabler sous les jeux et d'aménager des espaces verts, au-delà.
- ✓ Etude pour équiper le toit du gymnase de panneaux photovoltaïques. L'électricité produite pourrait satisfaire les besoins de l'école.
- ✓ Voie cyclable de Mouchon : le plan d'aménagement cyclable va se poursuivre.

- ✓ Traitement de la « Renouée du Japon » plante invasive qui exclut toute autre végétation, sur 170 m, route de Mouchon : dépôt de limon pour étouffer cette plante invasive dont les racines sont profondes.

FETE DEPARTEMENTALE DE LA RANDONNEE

Cette fête de la RANDO BASSIN d'ARCACHON aura lieu le dimanche 19 mars 2023.

A partir du BASSIN de BAIGNADE, différents parcours et de la marche nordique seront proposés aux participants.

Le Comité de Village de CASSY a proposé l'aide de deux bénévoles pour le ravitaillement en eau des randonneurs qui ont opté pour le parcours de 18 KM. Ce qui a été accepté par les organisateurs.

Le point de ravitaillement sera situé à l'angle l'avenue de la Passe de Mouchon et de la route de Mouchon à proximité de la Berle de CASSY.

Un plan détaillé du parcours a été remis aux participants.